



COVID-19 : FAITES VOTRE RAPPEL pour prolonger l'efficacité du vaccin !

- Pour les plus de 65 ans et les personnes à risque de forme grave : 6 mois après la dernière injection
- Pour les personnes sévèrement immunodéprimées : 3 mois après la dernière injection
- Pour les personnes ayant reçu le vaccin Janssen : 4 semaines après la première injection

COVID-19 : avec ou sans rendez-vous VACCINEZ-VOUS PRÈS DE CHEZ VOUS

Horaires des centres de vaccination à partir du 11 octobre 2021

- **Dinan** [*Centre des congrès, rue Victor Basch*] → le lundi de 9h à 17h ; le mercredi de 13h à 17h30 ; le samedi de 9h à 17h
- **Gouarec** [*Salle du Bel Air*] → le jeudi de 13h à 18h
- **Guingamp** [*Centre social, rue Hyacinthe Cheval*] → le jeudi et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ; le samedi de 9h à 12h30
- **Lamballe** [*Salle municipale, 6 rue Mouexigne*] → le lundi et le mercredi de 9h à 12h45 et de 14h à 17h45 ; le samedi de 9h à 13h45
- **Loudéac** [*Foyer municipal, 34 rue de Moncontour*] → le jeudi et le vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h45 ; le samedi de 9h à 13h45
- **Paimpol** [*Voie communale Hent Kervig*] → le lundi et le jeudi de 9h à 12h45 et de 13h30 à 17h15 ; le samedi de 9h à 12h15
- **Pleumeur-Bodou** [*Pôle Phoenix*] → le lundi et le mercredi de 9h à 13h et de 13h30 à 17h30 ; le samedi de 9h à 12h30
- **Ploufragan** [*Espace des Sciences et Métiers*] → le jeudi et le vendredi de 8h40 à 12h30 et de 13h40 à 17h30 ; le samedi de 8h40 à 12h30

Gratuit |

Munissez-vous de votre pièce d'identité, carte vitale ou attestation de droits